

États

GÉNÉROUX DU DOMMAGE CORPOREL

Souffrance : de l'ombre à la lumière

21 NOVEMBRE 2013

Centre de Congrès

14 boulevard Carnot - 13100 Aix-en-Provence

PROGRAMME

8 h 30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9 h 00 MOTS D'ACCUEIL

Catherine Jonathan-Duplaa, bâtonnier d'Aix-en-Provence Maryse Joissains-Masini, maire d'Aix-en-Provence Catherine Husson-Trochain, première présidente de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

9 h 30 DISCOURS D'OUVERTURE

Paule Aboudaram, vice-présidente du Conseil national des barreaux

Carole Champalaune, directrice des affaires civiles et du Sceau (ou son représentant)

10 h 00

VARIATIONS PHILOSOPHIQUES AUTOUR DE LA SOUFFRANCE

Jean-Baptiste Prévost, philosophe

LA SOUFFRANCE DANS LE PAYSAGE MÉDICAL

Marc Girard, médecin et psychanalyste

10 h 40 PAUSE

11 h 00 SOUFFRANCE ET DOULEUR PAR LES JURISTES

Antoine Leca, professeur à l'Université Paul Cézanne d'Aix-Marseille

RÉPARER LA SOUFFRANCE

Gisèle Mor, avocate au barreau du Val d'Oise, ancien membre du Conseil national des barreaux

11 h 40 SYNTHÈSE

Philippe Brun, professeur à l'Université de Savoie

12 h 00 DÉJEUNER

14 h 00 ATELIERS

17 h 15 PROPOS CONCLUSIFS ET PROSPECTIFS

LES ATELIERS DE FORMATION (au choix)

14 h 00 15 h 30 La souffrance dans la nomenclature des postes de préjudice

LA SOUFFRANCE DE L'ÉVALUATION À LA RÉPARATION

MODÉRATEUR: François Tendraien, avocat au barreau d'Aix-en-Provence

AVEC: Hélène Béjui-Hugues, délégué général de l'AREDOC

Yves Tyrode, médecin expert près la CPI Benoît Guillon, avocat au barreau de Paris

LA PRISE EN COMPTE DE LA SOUFFRANCE APRÈS CONSOLIDATION

MODÉRATEUR: Anna Leszczynski, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

AVEC: Amédée Baudouin, conseiller à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence Bernard Sériat-Gauthier, expert en chirurgie orthopédique et traumatologie devant la Cour d'appel et la Cour administrative d'appel d'Aix-en-Provence Eric Moutet, avocat au barreau d'Aix-en-Provence

15 h 40 17 h 15

La souffrance en situation

LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

MODÉRATEUR: François Tendraïen, avocat au barreau d'Aix-en-Provence

AVEC : Dominique Huez, médecin du travail, responsable de l'association Santé-Médecine du travail, consultation souffrance et travail CHU de Tours

Benoît Mornet, conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux

Gisèle Raynaud-Brémond, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Rachel Saada, avocate au barreau de Paris

LA SOUFFRANCE DES VICTIMES PAR RICOCHET

MODÉRATEUR : Ghislaine Dejardin, avocate au barreau de Caen, ancien membre du Conseil national des barreaux

AVEC: Nathalie Faussat, directeur du fonds de garantie des victimes d'actes de terrorismes et autres infractions (FGTI)

Alain Lacour, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble **Dominique Arcadio**, avocat au barreau de Lyon

Inscriptions en ligne avant le 18 novembre 2013 sur www.cnb.avocat.fr

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire soit **7 heures de formation** délivrées au cours de cette journée.

Pour plus d'informations





